

Réflexion sur le type d'engagement espéré des membres du c.a de Sur le Fil, Fondation pour l'Inclusion

Le C.A, conseil d'administration, est composé de membres bénévoles. Chaque membre agit comme dirigeant, signataire, membre de comités, donateur et support aux réalisations.

Chaque membre est nommé pour un mandat de deux ans (un administrateur peut être réélu et membre du CA pour un maximum de 8 ans)

Estimé de temps:

Sans vouloir actuellement officialiser le temps qui sera requis, (Nous le déterminerons ensemble et par l'expérience et nous tenterons le plus possible d'avoir des exigences en lien avec vos intérêts, compétences et votre réalité) nous pouvons estimer qu'il faille être disponible pour :

- 1 rencontre aux 5-6 semaines (max 3h. Autour de 10 réunions par année)
- 1-2 événements/an
- 1h de suivi semaine (virtuel ou téléphonique)

Les membres du CA devront être actifs dans l'organisation et auront les responsabilités suivantes :

1. Être présent et participer à au moins 75% des réunions du CA chaque année
2. Contribuer activement au développement et à l'atteinte des objectifs des comités et de la fondation
3. Agir en tant que donateur au mieux de ses capacités. Il n'y a pas de petits dons.
4. Participer activement à la réalisation/production/promotion (achat de tables, commandites, vente de billets) des événements et y assister.
5. Être un vecteur de communication pour la fondation (comprendre, intégrer, partager la vision, mission et valeur)
6. Aider au recrutement de membre relève pour le c.a
7. Recruter de nouveaux donateurs, partenaires ou commanditaires
8. Être disponible et efficace pour les autres membres du CA si une transaction requiert l'approbation du CA (suivi hebdomadaire)
9. Respecter la confidentialité